

Programme de dépistage rapide d'antigènes dans les écoles

Chers parents, tuteurs et élèves,

Dans le but de ralentir la propagation de la COVID-19 et de continuer à soutenir nos écoles, nos élèves, le personnel et les familles, Santé publique Ottawa (SPO) offre gratuitement des trousse de dépistages rapide d'antigènes à emporter à la maison.

Il s'agit d'une couche supplémentaire de dépistage recommandée par Santé publique Ottawa en raison d'une augmentation récente de l'activité de la COVID-19 dans l'école afin de favoriser un apprentissage en personne plus sûr. Elles sont destinées à compléter d'autres mesures de santé publique, comme le dépistage quotidien, le port du masque et la distanciation physique, lorsque SPO a détecté un risque plus élevé de COVID-19.

Il y a deux types de tests pour la COVID-19 :

<p>Tests de dépistage rapide d'antigènes</p> 	<p>Tests PCR</p> 
<p>À utiliser pour les élèves lorsqu'ils répondent à tous les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ne présentent aucun symptôme de COVID-19; • Ne sont pas actuellement isolés en tant que contact à risque élevé; • Ne sont PAS complètement vaccinés* contre la COVID-19; • N'ont pas obtenu de résultat de test positif pour la COVID-19 au cours des 90 derniers jours. 	<p>À utiliser pour les élèves qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentent des symptômes de COVID-19; et/ou • Ont été avisés qu'ils étaient des contacts étroits ou des contacts à risque élevé; et/ou; • Ont obtenu un résultat positif à un test de dépistage rapide d'antigènes; et/ou; • Ont été avisés par SPO qu'ils devaient faire un test PCR.
<ul style="list-style-type: none"> • Le test de dépistage rapide d'antigènes est un test qui peut être 	<ul style="list-style-type: none"> • Les tests PCR peuvent être effectués soit à la maison à

effectué à domicile et offre des résultats en 15 minutes.	l'aide du programme de tests à emporter de SPO et renvoyés à votre école OU dans un centre d'évaluation. <ul style="list-style-type: none"> • Ces tests doivent être traités par le laboratoire. Les résultats sont généralement disponibles dans un délai de 24 à 72 heures.
<ul style="list-style-type: none"> • Le test de dépistage rapide d'antigènes a pour but de <u>dépister</u> une infection; ils ne permettent <u>pas</u> de confirmer une infection par la COVID-19. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le but d'un test PCR est de confirmer (diagnostiquer) une infection par la COVID-19. Ils sont très précis.
<ul style="list-style-type: none"> • Voici ce que contiendra votre trousse (deux trousse contenant cinq tests). 	<ul style="list-style-type: none"> • Des trousse de tests à emporter PCR sont disponible à votre l'école ou dans un centre d'évaluation.

Participation au programme de dépistage rapide d'antigènes

Veillez noter que votre participation ou celle de votre enfant à ce programme de dépistage rapide d'antigènes est **volontaire**. **Les élèves ne sont pas obligés de participer pour pouvoir aller à l'école. Toutefois, si un élève obtient un résultat positif au test de dépistage rapide d'antigènes, il doit s'isoler jusqu'à ce qu'il ait effectué un test PCR (obtenu auprès de l'école ou dans un centre d'évaluation) et avoir reçu un résultat négatif.**

Chaque élève recevra deux trousse de tests rapides d'antigènes contenant cinq tests. Les trousse PCR à emporter peuvent être obtenues auprès de l'école et devront être utilisées si le test rapide d'antigènes est positif, si l'élève présente des symptômes ou s'il est identifié comme contact étroit/contact à risque élevé.

1. Chaque élève participant doit effectuer le test de dépistage rapide d'antigènes à la maison **avant d'aller à l'école, le lundi, le mercredi et le vendredi jusqu'au début du congé de Fêtes. Quand utiliser un test de dépistage rapide d'antigènes?**

Les élèves qui ne sont pas entièrement vaccinés*, qui ne présentent pas de symptômes et qui ne sont PAS actuellement isolés en tant que contact à risque élevé sont invités à effectuer un test de dépistage rapide d'antigènes **trois fois par semaine**, tous les lundi/mercredi/vendredi **jusqu'au début du congé des Fêtes**. Veuillez effectuer le test de dépistage à la maison avant de vous rendre à l'école.

2. **Comment utiliser le test de dépistage rapide d'antigènes :**
Veillez suivre les instructions fournies avec la trousse de test « BTNX Rapid Response ».

Si vous consultez la « carte de procédure » incluse dans votre trousse de test « BTNX Rapid Response », suivez les instructions d'écouvillonnage pour « Option B : écouvillon nasal ».

	Pour faire un prélèvement, insérez toute l'éponge du prélèvement (qui fait environ 1 cm/0,5 pouces) dans votre narine et frottez tout autour cinq fois.
	Faites la même chose dans votre autre narine.

Vous trouverez ici une [vidéo](#) et une [fiche d'information](#) pour plus d'informations sur la manière d'utiliser la trousse de test rapide d'antigènes.

3. Que faire après votre test :

- Vous connaîtrez le résultat du test dans les 15 minutes.
- Si le résultat est négatif, votre enfant peut aller à l'école comme d'habitude.
- Si le résultat est **positif** :
 - Votre enfant doit s'auto-isoler immédiatement.
 - Veuillez accompagner votre enfant afin de compléter un **test PCR** de confirmation dès que possible (dans les 24 heures suivant le test de dépistage d'antigènes rapide positif). Pour ce faire, vous pouvez utiliser une trousse de tests à emporter PCR obtenus auprès de l'école. Vous pouvez également prendre rendez-vous pour un test PCR dans un [centre d'évaluation](#) local.
 - Les frères et soeurs ou les autres personnes à la maison qui ne sont pas entièrement vaccinés* doivent rester à la maison jusqu'à ce que l'élève qui a reçu un résultat positif à un test de dépistage rapide d'antigènes obtienne un résultat négatif à un test PCR ou soit autorisé à quitter le domicile par SPO.
 - Votre enfant doit continuer à s'auto-isoler jusqu'à ce que le résultat du test PCR soit disponible.
 - Si le résultat du test PCR est négatif et que votre enfant ne présente pas de symptômes, il peut cesser de s'isoler.
 - Si le résultat du test PCR est positif
 - Votre enfant doit continuer à s'isoler.
 - Tous les contacts familiaux qui ne sont pas entièrement vaccinés* doivent également être isolés.
 - Santé publique Ottawa assurera un suivi pour vous fournir d'autres conseils.

Communication des résultats du dépistage rapide d'antigènes à Santé publique Ottawa

Pour l'instant, les parents ne sont pas tenus de communiquer les résultats du test de dépistage rapide d'antigène de leur enfant.

Si vous avez des questions sur le programme de dépistage rapide d'antigènes, veuillez communiquer avec Santé publique Ottawa au : 613-580-6744

*Une personne est considérée comme « complètement vaccinée » lorsqu'il s'est écoulé plus de 14 jours depuis qu'elle a reçu la deuxième dose d'une série de deux doses d'un vaccin contre la COVID-19.